

<https://snetap-fsu.fr/Salaire-des-enseignant-es-des-inquietudes-subsistent.html>



# Salaire des enseignant-es : des inquiétudes subsistent

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : lundi 13 janvier 2020

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Alors que les personnels sont fortement mobilisés contre la réforme des retraites, la [FSU](#) a été reçue aujourd'hui par le Ministère de l'Éducation Nationale sur la question de la revalorisation des salaires et des carrières des enseignant-es.**

La [FSU](#) a demandé des éclaircissements sur le cadrage budgétaire, JM Blanquer s'est engagé sur le chiffre de **500 millions d'euros pour 2021 dans le cadre d'un processus cumulatif dont il n'a pas précisé la hauteur** (les fameux « 10 milliards » ne sont plus évoqués, renvoyant les arbitrages budgétaires à une future loi de programmation). C'est la première fois qu'il y a un engagement budgétaire ferme, mais il ne se traduirait par des mesures concrètes que dans un an, en janvier 2021, et il n'est **pas sûr que ces mesures concernent tous les personnels.**

Le Ministre a présenté un **calendrier et un programme de travail sur 6 mois**. Il souhaite mettre en discussion toutes les questions de « ressources humaines », de métiers et de gestion des carrières, **laissant craindre une volonté de redéfinir globalement les missions des enseignant-es**. Par ailleurs, il ne dit pas quels éléments de rémunération pourraient être concernés, laissant la porte ouverte à des **indemnités en contrepartie de missions supplémentaires**. En outre, il risque d'y avoir une **différenciation selon les générations**. Enfin, les mesures éventuelles ne concerneraient que les enseignant-es et assimilés ([CPE](#), [PSY EN](#)) mais rien n'est prévu pour l'ensemble des autres personnels.

**Plus que jamais, la mobilisation doit donc continuer dans le cadre interprofessionnel, pour que la revalorisation soit immédiate et concerne l'ensemble des fonctionnaires, pour que le projet de réforme des retraites soit retiré.**

Paris, le 13 janvier 2020.